

Posture, position, place : définitions et exemples (oct. - nov. 2014)¹.

Dans le cadre d'une réflexion sur : Qu'est-ce qui contribue à nous définir professionnellement, où et comment nous nous situons ? Comment nous (nous) sommes construits en tant que professionnels ? Et comment aider les professionnels en formation à se construire ? ...
Qu'est-ce que peuvent nous apporter les notions de posture, de position, de place ?

1. Éléments de définition

Posture:

1. Attitude particulière du corps (surtout lorsqu'elle est peu naturelle ou peu convenable).
2. (Fig.) Situation d'une personne. *Se trouver en bonne ou en mauvaise posture*. Synonymes : condition, situation, position" (Petit Robert, 1973).

Une posture, c'est donc à la fois la manière de se tenir, la pose que l'on prend, mais aussi, dans l'usage que nous faisons aujourd'hui de ce terme, l'attitude d'esprit, la disposition, la position, aux deux sens de ce terme : ce à quoi l'on tient, et le lieu où l'on se tient, ou encore et surtout la manière dont on occupe la place qui nous est assignée, dont on joue le rôle social qui nous échoit ou que nous choisissons, selon notre éthique personnelle et professionnelle (voir les exemples ci-dessous).

Position :

1. Manière dont une chose, une personne est posée, placée, située ; le lieu où elle est placée, où elle se tient. En particulier : emplacement de troupes, d'installations militaires.
2. Maintient du corps ou d'une partie du corps. (Syn. Attitude, pose, posture).
3. Situation dans la société (= condition). (Cf. Bourdieu : dans les rapports sociaux – dominants/ dominés – caractéristiques d'un champ).
4. Ensemble d'idées qu'une personne soutient et qui la situent par rapport à d'autres personnes" (Petit Robert, 1973).

Place :

1. Lieu public, espace découvert, généralement entouré de constructions (*place publique*)
2. Portion d'espace, endroit, position qu'une personne occupe, ou doit occuper, (dans une salle de spectacle, un véhicule...) ; endroit, position qu'une chose occupe, peut ou doit occuper (*chaque chose à sa place*).
3. Condition, situation dans laquelle on se trouve ; position, rang dans une hiérarchie ; la place de qqn : celle qui lui convient (*remettre qqn à sa place*)" (Petit Robert, 1973)

C'est donc le lieu que l'on occupe, où on se situe (est situé), dans un système de relations, le lieu d'où l'on parle, et où nous place la parole des autres, là où ils s'adressent à nous.

Ces trois termes ont en commun une notion de stabilité dans une portion de l'espace ; ils évoquent un lieu (concret ou symbolique) où l'on se tient, où l'on se situe, par rapport à d'autres lieux, situations ou positions. Ce sont aussi des notions qui ont une dimension relative ; ils situent une personne dans des rapports, dans une structure, dans un système de places. Les deux premiers ont la même étymologie (du verbe latin ponere et ses déclinaisons, via l'italien), comme "poste" (voir aussi le verbe anglais *post* : poster, afficher, et le nom correspondant qui désigne aujourd'hui un message posté sur les réseaux sociaux, et le *post it*).

1 Utilisable sous la licence **Licence Creative Commons 4.0 : BY NC SA**

(Il peut être librement cité en respectant trois règles :

BY (Attribution) : mentionner le nom de l'auteur initial

NC : (Non Commercial) : interdiction de tirer un profit commercial de l'œuvre sans autorisation de l'auteur

SA : (Share alike) : obligation de rediffuser selon la même licence ou une licence similaire

2. Exemples d'usage de ces trois termes (citations) :

"éviter de prendre abusivement la posture de l'expertise, du savoir bien assuré qui ne serait ici qu'une imposture" Pierre Grosdemouge : *Praga, Varsovie. Notes et croquis*. Projet "Expéditions". Mai 2013.

"Comment peut-on être radical sans tomber dans une posture de mépris ou de dogmatisme sectaire ?" D. Amalric et B. Faure : « Réappropriation des savoirs et subjectivations politiques : Jacques Rancière après Mai 68 » Revue *Dissensus*, n° 5, mai 2013. En ligne : <http://www.philopol.ulg.ac.be/dissensus.html>

"Car on ne construit rien, ni en amour, ni en art, ni dans la science, ni en politique, sur une posture de pure fidélité". Livio Boni : « L'impasse de l'être comme passe du sujet : figures de la subjectivation chez Alain Badiou », Revue *Dissensus*, n° 5, mai 2013

"Les coauteurs souhaitent que cet ouvrage collectif vous serve de tremplin pour faire votre propre réflexion pour l'adoption d'une posture épistémologique et professionnelle éclairée." L. Carignan et M. Fourdrignier : Introduction, *Pratiques réflexives et référentiels de compétences dans les formations sociales*. Presses Universitaires du Québec, 2013, p. 7.

"le tout va être de savoir quelle place est laissée au stagiaire dans le processus d'accompagnement et d'appropriation, notamment la place de son projet, et sa posture dans le processus d'apprentissage." M. Fourdrignier, Op. cit. p. 15.

"C'est pourquoi, dès la formation initiale, il est important que le formé en travail social entretienne une posture réflexive et une implication critique et autocritique lui permettant d'abord de tirer le meilleur parti d'une formation en alternance, pour devenir un professionnel de l'intervention sociale". L. Carignan. Op. cit. p. 36.

"Ainsi, la formation réflexive ne découle pas du savoir, mais du rapport au savoir, du regard sur l'action, de la posture critique, de la compétence construite". L. Carignan. Op. cit. p.38.

"L'évaluation de la professionnalisation de l'étudiant en stage porte sur deux dimensions bien établies et présentées comme distinctes: la posture et les attitudes professionnelles d'une part, les compétences acquises d'autre part." Y. Molina, Op. cit. p. 78.

"L'acte fondateur du travail social exige une posture de doute par rapport aux théories." J. Libois et F. Tschop, Op. cit. p. 111.

"nous visons à la fois à insérer la personne en formation dans une culture professionnelle, avec ses codes, ses habitus, ses méthodes, etc., mais nous cherchons surtout à transmettre un *habitus* clinique pour qu'elle trouve sa propre voie, son style, et construise sa propre identité professionnelle à travers une posture éthique". P. Vallet, Op. cit. p. 145.

"Il nous a paru important de solliciter plusieurs chercheurs à propos de leur posture et de leurs trajectoires personnelle et professionnelle. Nous entendons par le terme de "posture" la position que le chercheur occupe par rapport à ses objets de recherche, à ses interlocuteurs, à son terrain, mais aussi à ses pairs et aux institutions qui structurent son activité. (...)

"La posture du chercheur renvoie donc à un ensemble particulièrement massif d'éléments d'ordre matériel, subjectif, structurel par lesquels il se trouve immergé et engagé dans le social." P. Alphanbéry et S. Bobbé : La recherche au subjectif imparfait, introduction au n° 94, 2014, de la revue Communications, "Chercher. S'engager ?" Seuil, EHESS

"Il est relativement facile dans un premier temps d'identifier les postures qu'on refuse. Dans mon cas : refuser de se transformer en expert en communication avec les populations supposées ignorantes, refuser d'avaliser le partage entre les scientifiques détenteurs de la raison et du savoir et les profanes irrationnels." Decrop G. *Un itinéraire de recherche à côté de l'institution*, in "Chercher. S'engager", revue Communications, N° 94, 2014

"Certains universitaires de gauche croient qu'il suffit de certaines postures verbales, qu'il suffit d'être publiquement identifiés avec ces gestes, pour être des intellectuels soucieux de la chose publique. Ils ne s'impliquent pas réellement dans le mouvement social (...), ils ne font que s'identifier publiquement à une certaine posture." Butler J. *Humain, inhumain. Le travail critique des normes*. Entretiens. Ed. Amsterdam, 2005

"La gestion moderne des territoires, même avec les meilleures intentions, tend à faire des habitants des variables d'ajustement et non la finalité même des décisions. L'enjeu est bien la place, la parole et la place de la parole de ces habitants, si souvent invoquées et si rarement prises en compte.

L'engagement du chercheur sur ce terrain est exigeant, car il interdit de parler à leur place, quelles que soient les circonstances. Il n'autorise pas une position tierce à égale distance des gens et des pouvoirs. Et il commande de continuer à définir une position propre du chercheur, de sa méthode, des finalités et de l'éthique de sa recherche. Une nouvelle éthique de la responsabilité s'installe au cœur de nos pratiques, comme condition de vérité." (...)

"On voit se profiler la place et la responsabilité du chercheur dans de telles conjonctures. C'est une place modeste mais exigeante, celle du clinicien qui favorise et accompagne la mise en mots, qui la rassemble, qui en assure la survie et la mise à disposition publique. Bertho A. *Les mots et les pouvoirs*. In "Chercher. S'engager", revue Communications (Seuil). N° 94, 2014

"Tout le problème a été alors de tricoter ensemble mes objets de recherche, ma question de chercheur et ma position vis à vis de l'institution." Decrop G. *Un itinéraire de recherche à côté de l'institution*, in "Chercher. S'engager", revue Communications, N° 94, 2014.

Mireille Cifali (à propos de M. De Certeau, son directeur de thèse) :

"... il était là, un soutien qui m'a autorisée. Il n'a jamais eu une position critique mais une position d'encouragement, de confiance, de présence. Mon rapport à lui n'était pas de soumission mais d'estime, pour tout son savoir, pour sa position épistémologique dans le champ de l'histoire. J'étais admirative. C'est après-coup que je l'ai compris : la posture qu'il avait eue avec moi ne m'avait pas seulement autorisée à rédiger une thèse, mais aussi à occuper une posture épistémologique originale, à constituer mon éthique professionnelle de chercheuse et de professeure. C'est au moment où il est mort, en 1986, que je me suis rendu compte de la qualité de ma dette à son égard. La position qu'il m'a transmise (...)"

"dans son accompagnement, il était à la fois présent et absent ; il favorisait ma propre pensée plutôt que la sienne, il m'encourageait plutôt qu'il me dirigeait ; tout cela a construit ma position dans le savoir." Entretien entre M. Cifali et L.M. Bossard. Revue Cliopsy n° 3, 2010. <http://www.revue.cliopsy.fr/pdf/003/093-Cifali.pdf>

« Il faut savoir que nous étions quelques uns à être arrivés à La Borde et à être des gens que la vie désespérait. C'est comme ça que nous nous étions retrouvés là. Ce n'était pas une rencontre d'intellectuels, d'universitaires, de savants, de philosophes, c'était un refuge de désespérés énergiques. Et un rassemblement de gens dont certains avaient une vitalité et une force créatrice extraordinaire, et qui, dans des conditions sociales habituelles, n'avaient de place nulle part. Nous voulions réinventer la vie, maintenir le fait que ce soit vivant, ce n'était pas une discipline, mais une exigence. »

Bertomeu, A. MÉTAMORHOSES ou la « Grille des ateliers » à La Borde, *Le sujet dans la cité*, 2013, n° 4, "Partager les savoirs. Construire la démocratie".

La littérature a-t-elle un sexe ? Ou du moins l'écrivain, lorsqu'il écrit, est-il un être sexué ou non ? (...) Nous appartenons, pour chacun d'entre nous, à une culture affective et sociale, nous avons été élevés par des hommes et des femmes, et notre façon de prendre place dans le monde, le mode également sur lequel on est accueilli nous permet de comprendre combien nos places devraient en fin de compte nous être assignées et transmises, même en littérature.

Clotilde Escalle : [Littérature et bienséance](#). Kulturissimo, juillet 2014. En ligne : <http://www.kulturissimo.lu/publication/2014/juillet/#/48/>

"Il s'agit donc d'abord de construire un savoir, une théorie des processus et des rapports en jeu dans la formation des adultes. Ce savoir ne peut être coupé des pratiques des acteurs, individus ou groupes en présence, mais, s'il doit s'appuyer sur leurs discours et leurs pratiques, il doit porter sur ces derniers un regard critique. Il est en effet formulé d'une autre place, d'une place de chercheur, qui suppose une prise de recul par rapport à l'implication du praticien. Cette distinction des places n'exclut pas que le chercheur est aussi un acteur social et qu'il est confronté à la nécessité de prendre position, en particulier lorsqu'il s'intéresse à un champ, comme celui de l'éducation, traversé d'incontournables questions éthiques et politiques." Hébrard P. *Résumé de la note de synthèse de mon HDR*, Université de Paris 8, Juin 1996.

"La place d'un individu est définie par son appartenance à un groupe professionnel, et plus précisément par la fonction que remplit ce groupe professionnel dans la division du travail caractéristique d'un mode de production, et cela indépendamment de la représentation que s'en font ses membres.

Je définirai d'autre part l'implication comme une relation d'investissement entre un individu et ses groupes et organisations d'appartenance. Pour préciser ce que j'entends par relation d'investissement, je dirai qu'il s'agit d'une relation d'échanges multiples : échanges d'énergie physique et mentale, matériels et intellectuels, fonctionnels et pulsionnels, ayant lieu à la fois dans le réel et dans l'imaginaire.

La place d'un individu c'est, autrement dit, la dimension réelle de son implication dans un groupe professionnel et, à travers lui, dans un mode de production.

Je distingue donc très nettement la place réelle, c'est à dire la dimension réelle de son implication dans un groupe professionnel et la représentation de cette place, qui serait la dimension imaginaire de cette implication. Et je précise que l'imaginaire a un fondement individuel, mais qu'il y a aussi un imaginaire de groupe et un imaginaire social, de l'ordre du mythe." Hébrard P. *Notes pour un exposé introductif à ma soutenance de thèse*, Grenoble, 1980.

"N'y a-t-il pas différentes postures, différentes façons d'occuper la position du formateur, les unes ayant plutôt pour effet de renforcer, de durcir le pouvoir exercé par le formateur, du côté du « discours de pouvoir », les autres ayant plutôt pour effet de l'alléger, penchant du côté de ce qu'on pourrait nommer une « parole d'autorisation » ?" (...)

"Si j'en reviens au formateur, quel est le paradoxe qui me conduit à l'ajouter à la liste des métiers impossibles ? Je crois qu'on pourrait le résumer par la tension entre deux manières d'agir qui renvoient toutes deux au langage que tient le formateur. Je la formulerai en opposant discours d'autorité et parole d'autorisation. Je dirai dans un premier temps qu'il s'agit de deux tendances opposées dans la façon d'assumer une fonction de formateur, de deux postures typiques (au sens de types idéaux), de deux manières d'occuper la place, de jouer le rôle de formateur."

Hébrard, P. (2006). *Discours d'autorité ou parole d'autorisation. les pouvoirs dans les mots du formateur*, En ligne : <http://www.translaboration.fr/wakka.php?wiki=LepouvoirdesMots>

"L'artiste, comme les autres acteurs sociaux, est aliéné à un rôle prescrit. Pour se libérer il doit pouvoir changer d'identité et aller d'une place à une autre. Le jeu est alors un vecteur de transformation et d'émancipation. (...)

Comme les autres travailleurs, l'artiste est affecté à une place, certes gratifiante, mais qui limite ses possibilités d'être et d'agir. Pour s'émanciper il doit devenir un joueur, c'est-à-dire quelqu'un qui échappe au rôle de producteur d'œuvre auquel il est affecté dans une chaîne de production et dans laquelle les valeurs artistiques et marchandes se forment..."

Deck F. : *Esthétique de la décision*, communication à echanges-communs@commun-en-recherche.org (sept. 2014).

"L'homme parlant que décrit François Flahault est un sujet dialectiquement libre et contraint. D'une part il est libre, parce qu'il ne préexiste pas au langage et se constitue comme sujet au fur et à mesure qu'il parle, écoute, ou mieux encore parle l'écoute qu'il imagine à sa propre parole : en parlant, l'homme ne s'exprime pas, il se réalise, il se produit ; sa liberté ne vient ni de Dieu, ni de la Raison, mais du *jeu* (prenez le mot dans toutes ses acceptions) que lui fournit l'ordre symbolique, sans lequel il ne parlerait pas et ne serait pas un homme. D'autre part il est contraint, parce qu'il ne peut se faire reconnaître qu'à une certaine place, que cette place fait partie d'un système déjà constitué, et qu'il n'est pas maître de se situer à partir d'une essence, puisqu'il n'est qu'au fur et à mesure qu'il parle, c'est à dire fatalement prend place devant l'image qu'il croit que l'autre a de lui : tourniquet qui définit en quelque sorte le vertige humain. (...) Barthes R. Préface in : François Flahault : *La parole intermédiaire*, Seuil, 1978.

"les individus ne sont pas maîtres d'opérer leur mise en place, puisque c'est au contraire cette mise en place qui établit leur identité". (...) "Aucune parole ne peut échapper au champ de son inscription dans un système de places." (p. 52-53).

"Les paroles que chacun prononce, il s'efforce de les inscrire pertinemment dans l'ordre du discours qui convient à la place qu'il se voit occuper" (p.66).

"le sujet se réalise en tant que reconnu à une place, qui elle-même se définit dans un système de places. *Se réalise* et non *s'exprime*, puisqu'est en cause l'existence même du sujet et non pas la simple question de savoir comment il parle de lui (...) Car c'est l'identité même du sujet que sa position dans un système de places soutient de façon comparable à l'effet du nom propre, lequel permet à chacun de se désigner et de se repérer par apport aux autres, sans que, et pour cause, ils se le soit donné lui-même. (...)

L'essentiel est qu'étant donné la place d'où je parle, j'assigne une place complémentaire à l'autre et lui demande, en s'y tenant, de reconnaître que je suis bien celui qui parle de ma place (et, bien entendu, il en est de même pour lui). (p. 70).

Flahault, F. *La parole intermédiaire*, Seuil, 1978.

"Avant d'écrire à propos d'une société et d'une culture, il faut d'abord, en effet en avoir saisi toute la complexité, avoir par conséquent observé les interactions qui se produisent dans des situations concrètes entre ces individus et ces groupes relevant de cette société. Il faut avoir appris de ces individus et de ces groupes les représentations qu'ils se font de la nature, de leurs rapports entre eux, de la place que chacun y occupe et des enjeux dont ces rapports sont investis et qui font sens pour ceux qui s'y engagent".

Godelier, M. *Au fondement des sociétés humaines. Ce que nous apprend l'anthropologie*. Flammarion, Champs, 2010, p. 56.

3. Et le geste ?

Éléments de définition :

1. Mouvement du corps (principalement des bras, des mains, de la tête) volontaire ou involontaire, révélant un état psychologique ou visant à exprimer, à exécuter quelque chose.

2. (Abstrait.) V. Acte, action. *Geste d'autorité, de générosité. Faire un beau geste. Les faits et gestes.*

Les notions de mouvement, d'acte, d'action distinguent la notion de geste des trois autres termes : posture, position et place.

Quelques citations qui élargissent (peut-être trop) le sens du mot "geste". Elles me semblent toutefois intéressantes, parce qu'elles relient geste et posture ("posture gestuée"), ajoutent "positionnement" et relient placement et déplacement, geste et style.

"Une bonne part des difficultés rencontrées par les enseignants résident dans la non maîtrise de certains «micro-gestes d'action» vécus dans leur communication didactique et pédagogique. A partir de deux gestes professionnels celui de (S') observer et celui de «(Se)

mettre en scène» (Alin, 2010), nous avons mis en évidence cinq micro-gestes qui interagissent constamment entre les protagonistes de la scène du cours. Ce sont : la posture gestuée, la voix, le regard, l'usage du mot, et le positionnement tactique (le placement/déplacement)".
Duvillard, J. (2014). *«L'introspection gestuée»: vers la maîtrise des micro-gestes professionnels de la communication verbale et non verbale dans les métiers de l'enseignement*. Thèse de doctorat (résumé), Université de Lyon.

"Qu'est-ce donc qu'un geste ? (...) reconnaître comme geste tout ce qui, de nos mouvements corporels, affectifs et relationnels, se montre à autrui, que ce soit de façon volontaire ou non, active ou subie". (p. 17).

"Il arrive souvent qu'ils ne "signifient" rien d'intentionnel, et restent donc en marge du domaine propre de la communication. Ils "expriment" toutefois quelque chose, qui nous traverse sans que nous puissions le contrôler". (p. 31).

"Tout geste que je fais contribue à me faire en retour (...) Tous les mouvements que j'accomplis contribuent à me façonner". (p. 35).

"On fait parfois l'éloge d'un geste pour mettre en valeur son élégance. Alors qu'un acte remplit une fonction, un geste manifeste *un style* : il se caractérise par une certaine façon de faire ce qu'on fait". (p. 35).

"De même que notre identité est le résultat sédimenté de toutes nos performances, de même est-ce dans le style progressivement stabilisé de nos gestes qu'il faut chercher le noyau de notre individuation". (p. 36).

"Outre qu'elle sert de pivot entre passivité et activité, la notion d'affection permet d'assurer le lien entre nos gestes *physiques*, consistant en certains mouvements musculaires, et nos gestes *mentaux*, consistant en certains mouvements de l'âme ou de l'esprit (*mens*)". (p. 39).

Citton, Y. *Gestes d'humanités. Anthropologie sauvage de nos expériences esthétiques*. Armand Colin, 2012.

"La puissance d'agir – ce que les anglophones appellent l'*agency* – me semble à situer non tant au niveau de l'agent-acteur qu'à celui du scénarisateur-metteur en scène qui stratégise ses gestes d'acteur en termes d'effets de spectacle. En tant que scénarisateur, j'agence mes gestes au sein d'une scène qui inclut aussi le comportement des autres parties prenantes de la situation (...) Parler de scénarisation invite à chercher à travers quels dispositifs essentiellement gestuels nous nous influençons les uns les autres".

Citton, Y. « Exploitation, interprétation, scénarisation. Entretien avec Yves Citton », *Dissensus*, n°5, mai 2013 (p. 233-234). En ligne sur <http://popups.ulg.ac.be/dissensus/>